

Les mondes coloniaux

Polémiques et politiques de l'histoire coloniale

L'histoire coloniale a été récemment au cœur de nombreuses polémiques, certaines scientifiques, d'autres nettement moins... Le ridicule a de plus été atteint par certaines prises de paroles politiques dont la plus curieuse aura sans doute été le discours fort étrange tenu par le président de la République française à Dakar le 26 juillet 2007. Professeur émérite à Paris 7, Catherine Coquery-Vidrovitch qui fut un pivot des études sur l'Afrique et la colonisation propose ici un petit livre utile politiquement, intéressant scientifiquement et à discuter historiographiquement. L'ouvrage est publié en coédition par l'éditeur Agone et le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire – fondé au printemps 2005 et dont les *Cahiers Jaurès* avaient l'année dernière rendu compte de l'ouvrage collectif : *Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France*.

L'ouvrage part d'abord d'un paradoxe que l'auteur rappelle avec force : « l'histoire de la colonisation française a été beaucoup plus travaillée qu'on ne le croit, et par d'excellents professionnels. Mais, pour des raisons qu'il s'agit d'élucider, la communication s'est mal faite entre le public et les "spécialistes" de la question » (p. 12). Dans une première partie salubre et très riche, l'historienne revient donc sur ce qu'elle nomme le « solide héritage d'une longue historiographie », où les grandes figures abondent de Charles-André Julien à Henri Brunschwig en passant par les différents auteurs de thèses d'État sur des terrains coloniaux et par les approches par aires culturelles. Même si le tableau est forcément rapide vu le format du livre – et pourrait être parfois interprété différemment concernant les logiques universitaires –, Coquery-Vidrovitch indique quelques unes des divisions de ce milieu professionnel, plus ou moins politisé et plus ou moins sensible aux sciences sociales. La période 1975-1990 est pour l'auteur celle de l'amnésie et des silences, même si ce titre un peu large recouvre des réalités assez dissemblables. L'historienne revient sur la question des programmes scolaires, avec en particulier l'enjeu de l'enseignement de l'esclavage et de la traite négrière. La troi-

sième partie propose un tableau assez clair des débats autour de la signification du « postcolonial » : l'auteur rappelle qu'il ne s'agit pas d'abord de ce qui s'est passé après le « moment colonial » mais d'une proposition scientifique qui pense tout à la fois les situations coloniales et leur mémoire, en réfléchissant particulièrement aux catégories d'analyse mobilisées. Coquery-Vidrovitch souligne d'ailleurs toutes les incompréhensions et les utilisations parfois sommaires de la catégorie. Même si elle approuve les études en terme de « culture coloniale », on peut s'interroger sur le fait de savoir si le « postcolonial » en France n'a pas servi à habiller d'atours flatteurs une approche d'histoire culturelle assez limitée et en tout cas bien en retrait des apports de l'histoire politique, sociale et économique ?

Les chapitres 4 et 5 analysent la manière dont ces débats historiographiques et scientifiques se sont télescopés avec l'actualité politique au cours des dix dernières années. Les sujets abordés ici sont forcément divers – débat sur le livre noir du colonialisme dirigé par Marc Ferro, polémique autour de l'attaque contre l'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, auteur d'un livre sur l'histoire des traites négrières, et débats sur les lois dites, assez improprement, « mémorielles » – et il est délicat de les résumer trop sommairement. On s'accorde tout à fait avec l'auteur sur « l'affaire Pétré-Grenouilleau » quand elle écrit : « [les historiens] ont été unanimes à condamner l'interférence irresponsable de l'appel à la justice en matière de savoir, bien que les critiques sur les conclusions de cet historien soient nombreuses et argumentées » (p. 108). Sur les lois dites « mémorielles », Coquery-Vidrovitch a tout fait raison de rappeler qu'elles sont de nature totalement dissemblables et que la pétition intitulée « Liberté pour l'histoire » n'a pas vraiment aidé à clarifier les choses en méconnaissant quelques principes judiciaires simples. Les déformations médiatiques et les instrumentalisation mémorielles sont ensuite passées au premier plan devant tout débat scientifique. L'historienne dénonce en tout cas nettement ce qu'elle considère comme un retour à un discours de justification de la colonisation. Dans le même temps, elle met à distance l'utilisation de la notion de « repentance ».

Cette mise au point historiographique résonne avec d'autres livres récents – sans parler des nombreux collectifs et actes de colloque où voisinent le meilleur et le pire –, aux tonalités indéniablement assez différentes, comme ceux de Daniel Lefeuvre, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Flammarion, 2006, Romain Bertrand, *Mémoires d'empire. La controverse autour du « fait colonial »*, Éditions du Croquant et Sa-

voir/Agir, 2006, ou plus récemment de Marc Michel, *Essai sur la colonisation positive. Affrontements et accommodements en Afrique noire (1830-1930)*, Perrin, 2009 ; le ton des critiques échangées peut parfois un peu surprendre comme si la disqualification semblait devoir toujours l'emporter sur le débat scientifique. Pour l'historien qui n'appartient pas à ce champ de recherches, le volume de Catherine Coquery-Vidrovitch est à la fois un bon guide pour faire retour sur l'historiographie coloniale tout au long du XX^e siècle, et une lecture engagée des dix dernières années. L'enthousiasme de l'auteur pour l'ouvrage de Dino Costantini que chronique ci-après Emmanuelle Sibeud, ou pour les livres publiés par l'équipe de l'Association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine peut laisser davantage perplexe. Les attaques caricaturales contre François Furet (p. 56 et 84) dénotent une relecture bien rapide et inexacte de ce qui c'est réellement écrit lors du Bicentenaire, et on peut penser que ce ne sont pas les meilleures pages de ce livre. On s'accordera en tout cas pour finir avec une des dimensions du plaidoyer de l'auteur quand elle reproche aux historiens non-spécialistes de ne pas suffisamment intégrer les questions coloniales dans le récit historique national. Trop longtemps, une partie des historiens, et en particulier en histoire politique, ont inventé une république mythique simplifiée dans une caricature radicale-socialiste en ne voyant pas combien les processus coloniaux font intégralement partie et aident à mieux comprendre l'histoire de la France au XIX^e et au XX^e siècles.

Catherine COQUERY-VIDROVITCH, *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, Agone, Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire, 2009, « Passé & Présent », 190 p.

Alain CHATRIOT

Les métis ou comprendre la situation coloniale par le droit

À l'origine de ce livre se trouve un texte juridique : un décret publié le 8 novembre 1928 au *Journal officiel de la République française* déterminant le statut des « métis » en Indochine. Il dispose que tout individu, né sur le territoire de l'Indochine de parents dont l'un, demeuré légalement inconnu, est présumé de « race française » pourra obtenir la reconnaissance de la qualité de français. L'objectif de ce décret était d'intégrer les enfants dans la citoyenneté française. Les « métis », un groupe de person-

nes nées de pères « européens » qui les ont abandonnées et d'une mère indigène, hybrides et bâtards, doivent passer de sujet inférieur de l'Empire au statut de pleins droits d'un Français. De ce document, qui est le produit d'une phase particulièrement populationniste en France, Emmanuelle Saada déduit des questionnements larges et des résultats généraux. Dans les polémiques contemporaines sur l'histoire coloniale, l'auteur explique son objectif : « Il ne s'agit pas de montrer ici que la République se serait "contredite" aux colonies, mais plutôt que les situations coloniales révèlent, au sens photographique du mot, des tensions profondes, mais largement invisibles dans le contexte métropolitain, au cœur des *pratiques* de définition de la nation » (p. 18).

La première partie du livre retrace le métissage comme une question sociale coloniale, qui depuis la fin du XIX^e siècle est regardée de plus en plus comme une question du désordre menaçant l'ordre – et la hiérarchie – colonial. Dans la deuxième partie la question métisse est saisie par le droit, métropolitain et impérial, qui refuse d'introduire une catégorie juridique intermédiaire en dépit de l'hybridité sociale et « raciale » des personnes impliquées (p. 132). La troisième partie en déduit les conséquences générales qui éprouvent la « force du droit », un « pouvoir créateur » (p. 278) qui ne constitue pas seulement un cadre contraignant pour toutes entreprises d'identification, mais qui influence les manières individuelles de penser les rapports sociaux.

Saada montre bien les processus d'étatisation et de juridification du droit de filiation lors du règlement du métissage qui reflètent clairement la nationalisation des liens politiques à partir de la fin du XIX^e siècle. Par contre, l'étonnement (p. 13), que l'auteur éprouve à propos de ces développements, diminue si on adopte une perspective comparative. Les débats, par exemple, dans l'empire colonial allemand sur la reconnaissance de la nationalité allemande des enfants issus de mariages (« racialement ») mixtes au début du XX^e siècle démontre un lien structurel et cohérent entre un État-nation moderne qui se base sur le droit, intervient à la fois dans la société pour former sa « population » et, par là, ne peut pas éviter une définition de sa citoyenneté par rapport à la race, un terme presque omniprésent dans les discours scientifiques et politiques de la première moitié du XX^e siècle.

La démarche d'Emmanuelle Saada mobilise différentes sciences sociales – histoire, sociologie, droit – et montre comme elle l'écrit : « la fécondité d'une anthropologie historique du droit » : « une histoire des appartenances ne peut que rencontrer le droit et sa manière de faire des

mondes, en surplomb des autres modes d'institution du social, mais aussi au cœur des individus, informant leur manière de se penser eux-mêmes et leurs rapports aux autres. C'est ce pouvoir créateur du droit que révèle l'histoire des enfants de la colonie, au carrefour de la filiation, de la nation et de la race » (p. 278).

Ce livre, recherche très soigneusement et clairement formulée, propose une contribution originale à des problèmes historiques généraux. Reste la question dans quelle mesure peut-on vraiment parler de la « mise en œuvre d'un droit racial » (colonial) français (p. 218) si les effets du règlement de métissage sur le système du droit français en général, même sur le droit raciste de Vichy, ont été restreints et minimes – comme l'auteur le démontre soigneusement (pp. 260-267) ?

Emmanuelle SAADA, *Les Enfants de la Colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007, 335 p.

Dieter GOSEWINKEL

Les raccourcis d'une historiographie coloniale

Le projet qui sous-tend le livre de Dino Costantini est ambitieux : signalant les troubles dans l'opinion publique française suscités par la « politique de refoulement systématique » du passé colonial, il propose de pallier la « carence de réflexion » qui en découle en montrant que la « mission civilisatrice » a été « un chapitre important de la pensée d'État française » et en la soumettant à une analyse empruntant à la philosophie politique, à l'histoire du républicanisme depuis la Révolution et à l'histoire de la colonisation. Si le diagnostic n'est pas nouveau, les termes en sont assez durs pour qu'on s'interroge sur les éléments qui incitent l'auteur à rouvrir le dossier.

La première partie, « la République, l'universel, l'exception », est une synthèse qui emprunte le fond de son argumentation aux travaux de Pierre Rosanvallon pour l'histoire métropolitaine et à l'introduction à l'histoire coloniale de la France de Gilles Manceron¹ pour la partie coloniale. La bibliographie mise en œuvre est incomplète et, semble-t-il, par-

1. Gilles MANCERON, *Marianne et les colonies. Une introduction à l'histoire coloniale de la France*, Paris, La Découverte, 2005.

tisane. Manquent la plupart des travaux récents, par exemple ceux de Laurent Dubois sur Haïti. Ces omissions posent un double problème pour la démonstration. D'une part, on voit mal comment sortir de la politique de refoulement systématique dénoncée à juste titre par l'auteur, sans prendre en compte les recherches en cours. D'autre part, faute d'avoir lu des ouvrages de fond, on pense par exemple à l'important livre d'Alice Conklin : *A Mission to Civilize. The Republican Idea of Empire in France and West-Africa, 1895-1930* (1997), l'auteur se prive du matériau qui lui permettrait de proposer une relecture éventuellement originale de la place des expériences coloniales dans la pensée politique française. Il en est donc réduit à emprunter les conclusions de sa première partie aux ouvrages existant, en particulier *La République coloniale* de Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Françoise Vergès (2003) et on peut se demander si ce n'était pas en réalité son objectif de départ. La répétition est cependant maladroite. Invoquer la définition de l'état d'exception proposée par Agamben pour sanctuariser l'idée d'une exception coloniale française met surtout en évidence le caractère aberrant d'une perspective qui exclut *a priori* toute comparaison. Ainsi, l'argumentation laborieusement déployée par Dino Costantini sur la citoyenneté, sur l'esclavage et sur le choix de l'expansion coloniale, fait sans cesse surgir le cas à la fois analogue et pourtant profondément divergent de la Grande Bretagne.

La deuxième partie, « les stratégies de légitimation du “nouveau discours colonial” français », voudrait plonger dans le cœur du dispositif discursif du colonialisme français, contraint au début des années 1930 de partir à la conquête de l'opinion métropolitaine pour conjurer la menace des nationalismes naissants. L'intérêt de cette coupe transversale dans une littérature coloniale surabondante est indéniable. Mais rabattre le « dispositif discursif » sur le seul discours de la propagande coloniale est une restriction discutable qui suggère une médiocre compréhension de la notion même de dispositif discursif. La liste des auteurs canonisés par Dino Costantini confirme cette faiblesse méthodologique. Composé de sept auteurs, même en incluant l'intarissable Albert Sarraut, son échantillon est minimaliste. Il est hétéroclite à tous points de vues : les ouvrages cités s'échelonnent de 1895 à la fin des années 1930 et les auteurs ont des statuts très différents, des représentativités improbables, et bien peu de liens entre eux. L'absence d'explication sur le mode de construction de cet échantillon, la faiblesse des indications biographiques pour chaque auteur, suggèrent qu'il s'agit d'un échantillon de fortune constitué à partir de citations glanées ici ou là. Dino Costantini fabrique donc une

mini-anthologie colonialiste sur laquelle il plaque un cadre interprétatif préétabli. On peut s'inquiéter que soit traduit en français un ouvrage qui caricature ainsi l'analyse du discours colonial à l'origine du questionnement postcolonial, quand tant d'autres, d'excellente facture, ne le sont pas.

La troisième partie, « la réaction postcoloniale à l'universalisme colonial européen », est la seule qui soit originale, dans son projet d'analyser les trajectoires et les réceptions des travaux d'Aimé Césaire, Albert Memmi et Frantz Fanon. Réussie, elle pouvait aisément racheter la médiocrité des deux premières parties. On manque en effet de travaux sur les évolutions post-coloniales (au sens chronologique) du champ intellectuel français et francophone, alors qu'ils sont le socle indispensable à une réflexion postcoloniale rigoureuse. Malheureusement, si Dino Costantini parsème cette partie de citations postcoloniales, sa lecture de Césaire, de Memmi et de Fanon est littérale et l'étude de la réception se réduit à une notice biographique en guise d'introduction. Il s'approprie les analyses, assurément peu nouvelles, de Hannah Arendt et de Jean-Paul Sartre, sans les dépasser. Quelques absences significatives, les travaux de Valentin Mudimbe sur la marge d'autonomie de la philosophie africaine et les réflexions d'Achille Mbembe sur l'écriture africaine de soi, dont on peut difficilement se passer pour relire Césaire ou Fanon, suggèrent qu'il fait un usage surtout instrumental des références postcoloniales dans lesquelles il voit une ressource pour se qualifier à bon compte comme spécialiste de la colonisation.

Il s'agit donc d'un ouvrage opportuniste, qui assemble à la hâte des argumentations et des références empruntées en leur superposant des bribes de recherche personnelle, pour prendre position dans un domaine momentanément médiatisé. Il est à son insu le produit de l'appétit de censure qui motive les déclarations fracassantes sur la refondation nécessaire de l'histoire de la colonisation et, loin de lancer les « études coloniales », il trahit leur inconsistance.

Dino COSTANTINI, *Mission civilisatrice. Le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, Paris, La Découverte, 2008, « Textes à l'appui. Études coloniales », 288 p.

Emmanuelle SIBEUD

Frontières d'empire

La Grande guerre fut-elle vraiment une guerre mondiale ? Ne fut-elle pas plutôt une très grande guerre européenne pour laquelle on importa un grand nombre de jeunes hommes des différentes colonies et Empires ? C'est la question qui se pose à l'issue de ce beau livre. Il est beau et grand d'abord par son format et la fusée d'images neuves, étonnantes voire préoccupantes. Et l'on reconnaît tout de suite que les commentaires proviennent de vrais spécialistes de l'histoire du colonialisme européen. Peut-être critiquera-t-on le fait que par son titre, le livre prétend avoir une perspective beaucoup plus rétrécie que c'est le cas en vérité ? Car il dépasse de loin le cadre du seul « Nord-Est » de la France.

Le premier chapitre introductif prolonge la présence des soldats coloniaux français dans le Nord-Est jusque dans la guerre franco-prussienne de 1870. Cette présence militaire obligée a eu pour suite une première importation d'africains dans cette région. On constate que non seulement les soldats sont arrivés en France à cette « occasion », mais que ce fut le cas aussi d'intellectuels africains. De cette « immigration par la guerre » résulte une assez longue période de relations ambiguës de la population avec ces étrangers, dont témoignent le nombre d'expositions coloniales, dont celle de Nancy et Roubaix, présentées dans ce livre par un nombre d'intéressantes photos.

Le vrai « appel à l'Empire » se fit cependant, on le sait, avec 1914, où la France et les britanniques mobilisèrent des coloniaux dans l'ordre de plusieurs centaines de milliers.

L'entre-deux-guerres est caractérisée par une vague d'immigration qui engendra – c'était nouveau pour la France – une vague de xénophobie anti-africaine. Soit dit en passant que ce n'est pas pour autant ce rétrécissement franco-français qui fit la faiblesse de la France dans les années 1930. Sous ces auspices on aurait aimé être plus amplement informé sur le sort des noirs dans l'armée française d'avant 1940 et – surtout – sous l'Occupation. Le livre reste assez vague sur la question du STO par rapport au recrutement forcé par les nazis. Ce qui est, en revanche, très bien documenté et choquant, est la manière nazie de traiter les prisonniers noirs, détenus dans des camps spéciaux quand ils ne furent pas simplement fusillés. Ce fut un fruit amer et tardif de l'énervement collectif des Allemands autour de la « honte noire », la honte que doit éprouver un soldat blanc de lutter contre un noir. Le livre fait très bien voir les racines de cette hantise dans la Première Guerre mondiale, mais les raci-

nes se prolongent sans doute jusque dans la guerre de 1870 où ce fut une phobie allemande d'avoir à lutter contre les « turcos ».

Un dernier grand chapitre concerne la période allant de 1945 aux années 1970 quand l'immigration commença à s'arrêter. Nombre de photos font sentir l'esprit de révolte anti-immigration qui naît dans la crise économique et dont sont particulièrement victimes les ouvriers immigrés. Ce livre utile car profond est d'une « lecture » très agréable. Il se termine par une excellente bibliographie qui retient même les travaux allemands sur la question et ceci sans aucune faute d'orthographe...

Pascal BLANCHARD, Nicolas BANCEL, Ahmed BOUBEKER, et Eric DEROO, *Frontières d'Empire du Nord à l'Est. Soldats coloniaux et immigrations des Suds*, Paris, La Découverte, 2008, 260 p.

Gerd KRUMEICH

Une figure du socialisme colonial

L'historien doit chercher à connaître les inconnus, surtout quand leur connaissance constitue un apport effectif à la compréhension des sociétés qu'il analyse. Il s'agit moins ici du plus célèbre inconnu de l'historiographie contemporaine, Louis-François Pinagot, que de ces cohortes d'hommes et de femmes qui, à la différence de ce dernier, furent des acteurs importants des événements auxquels ils furent mêlés.

La remarque est valable, le lecteur l'aura peut-être deviné, pour les hauts fonctionnaires qui sombrent dans l'oubli dès qu'ils quittent leurs fonctions – sans le procès de Bordeaux, qui saurait qui est Maurice Papon ? – comme elle l'est pour les acteurs seconds du jeu politique : présidents de groupes ou de commissions parlementaires, ministres d'un seul gouvernement, et plus encore peut-être – le peu de cas que la V^e République fait des partis ayant peut-être déteint sur les sciences sociales – sur les hauts responsables des appareils partisans. Un tel manque d'intérêt est une erreur : si les barons, ou les éléphants, des partis (la métaphore varie d'un bout à l'autre de l'éventail politique) sont des figures sinon étudiées du moins familières, on ne peut complètement comprendre le fonctionnement de la politique française d'après-guerre sans savoir qui furent Gaston Plissonnier, Léon Martinaud-Déplat ou Robert-André Vivien.

Sans doute en va-t-il de même de Joseph Begarra si l'on cherche à comprendre l'histoire de l'Algérie avant son indépendance, partie inté-

grante de l'histoire de la France du vingtième siècle. C'est donc à combler cette lacune que s'est attachée Claire Marynower dans le master qu'elle a rédigé sous la direction de Marc Lazar. Récompensé par la Fondation Jean Jaurès en 2007, ce travail a fait en conséquence l'objet d'une publication dans la collection *Des poings et des roses* animée par cette fondation et l'OURS aux éditions L'Harmattan.

L'intérêt, réel, de ce travail réside moins dans les pages cherchant à justifier l'apport de la biographie à la connaissance historique – développements un peu convenus, même placés sous le triple patronage de René Rémond, Pierre Bourdieu et Jacques Le Goff – que dans la restitution, chronologique et sans rhétorique, du moment le plus dense, entre 1954 et 1962, du parcours dans la politique d'un homme localement considérable. Patron pendant vingt-deux ans de la fédération socialiste d'Oran, la plus importante d'Algérie et l'une de celles où musulmans et Français d'Algérie coexistaient en nombre, Joseph Begarra fut en effet un homme fort de la politique algérienne, alors même qu'il ne détint pas de mandats électifs d'envergure, sinon un siège au Conseil de l'Union française.

Nourri de deux sources principales – les archives de la SFIO et les papiers personnels de Joseph Begarra que lui a permis de consulter son fils – ce travail sérieux et documenté est de nature à apporter des éléments de réponse à une question qui reste essentielle pour analyser l'histoire de la gauche française face à la décolonisation : pourquoi des acteurs armés pour comprendre la situation, et qui sans doute même la comprirent, ne purent-ils se hisser au niveau qui leur aurait permis d'agir pour la paix, paix qu'ils avaient promise et à laquelle ils aspiraient évidemment ? Le paradoxe est d'autant plus fort, et plus cruel, que Guy Mollet chargea Begarra, en avril 1956, d'une prise de contact absolument officielle avec le FLN. Deux semaines de discussions, au Caire, avec Mohamed Khider, lui laissèrent entrevoir la possibilité d'une issue négociée. Le président du Conseil ne donna pas suite.

Claire Marynower évoque bien le coût politique élevé de la fidélité inconditionnelle de Joseph Begarra à son mentor Guy Mollet, au point d'avoir, avec lui et en même temps que lui, les mêmes féaux, au premier rang desquels Robert Lacoste, et les mêmes ennemis, Pierre Mendès France ou Alain Savary par exemple. Le drame de Mollet, celui de Begarra donc, fut de connaître son chemin de Damas à Alger sous les fruits pourris du 6 février 1956, dont un des derniers ouvrages de Georgette Elgey nous a appris qu'il s'agissait non de tomates mais d'oranges.

Apporter des éléments de réponse à cette question aurait exigé de la biographe de troquer l'approche psychologisante pour l'analyse des réseaux et des configurations au sein desquels se mouvait Joseph Begarra, la maçonnerie par exemple. Pour autant, revenant à nos interrogations initiales, on ne peut que conseiller la lecture de cette solide biographie d'un inconnu devenu ainsi un peu mieux connu. Lire Claire Marynower confirme en effet que l'on ne peut indéfiniment tenter la synthèse des contraires. Pour le parti socialiste d'aujourd'hui, le temps est sans doute venu de méditer le cas Begarra.

Claire MARYNOWER, *Joseph Begarra. Un socialiste oranais dans la guerre d'Algérie*, préf. de Raphaëlle Branche, Paris, L'Harmattan, 2007, « Des poings et des roses », 250 p.

Marc Olivier BARUCH